



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



COASTAL RESOURCES CENTER
University of Rhode Island



for a living planet®

Projet USAID/COMFISH

PENCOO GEJ

(Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal)

Rapport

**Atelier National d'Identification et d'Elaboration
d'une Strategie de Renforcement du Roles des
Femmes dans la gestion des Pecheries Artisanales**



DAKAR DU 20 AU 22 MARS 2012

Le projet USAID/COMFISH est une initiative de cinq ans portant sur la gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal. Il est financé par l'USAID et mis en oeuvre par l'Université de Rhode Island (URI) en collaboration avec le Gouvernement du Sénégal et divers partenaires locaux.

La version électronique de ce document est disponible dans le site Web du Coastal Resources Center (CRC): <http://www.crc.uri.edu>. Pour de plus amples informations, contactez le Coastal Resources Center, University of Rhode Island, Narragansett Bay Campus, South Ferry Road, Narragansett, Rhode Island 02882, USA. Tel : (401) 874-6224 ; Fax : (401)874-6920.

Citation : Ibrahima Niamadio, Khady Sané Diouf and Aminata Mbengue. Atelier National d'Identification et d'Elaboration d'une Strategie de Renforcement du Roles des Femmes dans la gestion des Pecheries Artisanales. USAID/COMFISH project, Senegal, and Coastal Resources Center, University of Rhode Island, Narragansett, RI 33 pp.

Publication : ce rapport a été réalisé grâce à l'appui généreux du Peuple Américain à travers l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu de ce document est de la responsabilité de ses auteurs et peut ne pas refléter la position de l'USAID ou celle du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique. Accord de coopération N° 685-A-00-11-00059-00.

Photo page de garde : Femmes participantes à l'atelier

Crédit photo : USAID/COMFISH project

Contacts du projet

USAID/COMFISH Project

Cité Djily Mbaye – Yoff, Villa N° 306, BP 26740, Dakar – Sénégal

Tel.: (221) 33 820 51 94 ; Fax: (221) 33 820

Acronymes/ glossaire

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
ICC:	Instance de Coordination et du Conseil du CLPA
CLPA :	Conseil Local de Pêche Artisanale
CLP:	Comité Local des Pêcheurs
COMFISH:	Collaborative Management for a Sustainable Fisheries Future in Senegal (COMFISH) project
DPM:	Direction des Pêches Maritimes/Sénégal
URI:	University of Rhode Island
CRC:	Coastal Resource Centre (CRC)
USAID:	United States Agency for International Development
WAMER:	Western African Marine Ecoregion
WWF:	World Wide Fund for Nature
SCA:	Secrétariat de la Croissance Accélérée

Table des matières

Acronymes/ glossaire	2
Résumé analytique	4
L'atelier de renforcement des capacités des femmes actives dans la pêche.	5
Objectif de l'Atelier.....	5
Déroulement de l'Atelier	5
1. Méthodologie	5
2. Cérémonie d'ouverture et participants	8
3. Organisation des sessions	9
4. Elaboration et adoption d'une vision et d'un plan d'action	12
5. Signature de la déclaration des femmes et cérémonie de clôture de l'Atelier.....	15

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Références Atelier national dans la gestion des pêcheries artisanales	16
Annexe 2 : Programme de travail	18
Annexe 3 : Titre des communications durant l'atelier.....	20
Annexe 4 : Vision développée par les femmes et draft de plan d'action	21
Annexe 5 : Recommandations sur le plan d'action des femmes	29
Annexe 6 : Déclaration signée des femmes et de l'Adjoint au Directeur des Pêches	31

Liste des figures

Figure 1 : Utilisation du dialogue interactif, des danses et des chants traditionnels.....	7
Figure 2a and 2b : Elaboration du plan d'action et de la déclaration.....	8
Figure 3a and 3b : Cérémonie d'ouverture et participants.....	9
Figure 4 : L'organigramme du CLPA par un arbre.....	10
Figure 5 : Femme expliquant les composantes des CLPAs.....	10
Figure 6 : Travail de groupe.....	12
Figure 7a and 7b : Les femmes ont développé une vision dans le secteur des pêches.	13
Figure 8: Signature de la déclaration.....	15

Résumé analytique

Le présent rapport porte sur une activité du Projet USAID/COMFISH conduite par le WWF WAMER dans le cadre du partenariat entre le WWF et l'URI-CRC. Ce projet vise à terme à placer le Sénégal sur le chemin de la gestion écosystémique de la pêche, où les acteurs à la base sont responsabilisés et les avantages et bénéfices répartis de manière équitable au sein des communautés côtières. Dans ce cadre, la représentation des femmes au sein des CLPA doit être améliorée en créant des collègues spécifiques aux métiers développés par ces dernières dans la transformation artisanale. Tout autant, il est possible de prendre en compte les besoins, priorités et les valeurs des femmes dans l'élaboration des politiques de développement de la pêche. Au cours de l'atelier sur le renforcement des capacités des femmes actives dans la pêche, il a été décidé de conduire une étude de base pour apprécier et mesurer l'importance du rôle économique et financier des femmes dans le secteur de la pêche artisanale.

Au cours de cet atelier, les femmes actives dans la pêche ont élaboré une déclaration signée par toutes les participantes. Cette déclaration en annexe dans ce rapport a aussi été signée par le Directeur Adjoint des Pêches maritimes lors de la séance de clôture de l'atelier. Cela apparaît comme un engagement à prendre en compte les préoccupations et valeurs des femmes membres des instances des CLPA du Sénégal.

L'atelier a permis également de valider la vision des femmes actives dans la pêche et d'élaborer un plan d'action triennal. La stratégie de renforcement des capacités des femmes sera élaborée par un groupe de travail en avril 2012.

Les participants à l'atelier ont formulé des recommandations qui, si elles sont prises en compte par l'Etat et ses partenaires, permettront d'améliorer considérablement l'implication des femmes dans la gestion des ressources halieutiques. A la fin de l'atelier, une rencontre avec les journalistes (radio, télévision et presse écrite) a permis de faire un point de presse pour présenter à l'opinion nationale et internationale, les principales conclusions et recommandations de l'atelier.

L'atelier de renforcement des capacités des femmes actives dans la pêche.

Cet atelier s'est tenu du 20 au 22 mars 2012 à l'hôtel Résidences Mamoune sis à la VDN Dakar. Il a vu la participation des femmes actives dans la pêche dans la zone d'intervention du projet USAID/COMFISH mais également des autres localités du Sénégal.

Objectif de l'Atelier

Le présent atelier portant sur l'intégration du genre et la définition d'une stratégie de renforcement du pouvoir des femmes actives dans la pêche, fait suite à un premier atelier local organisé pour « la prise en compte des préoccupations de la femme dans la définition d'une stratégie genre pour une pêche durable au Sénégal ». Cet atelier a été organisé le 23 février 2012 dans les locaux du projet USAID/COMFISH. L'atelier a rassemblé un groupe de femmes expérimentées (deux à quatre femmes par CLPA pour les sept CLPA des sites d'intervention du projet) pour (i) identifier les valeurs féminines (ii), les problèmes auxquels les femmes font face dans le secteur de la pêche et dans les CLPA de manière spécifique, (iii) les intérêts des femmes à prendre en compte afin d'accroître leur pouvoir d'action dans la pêche. En outre, l'atelier s'est basé sur les recommandations de l'étude conduite en septembre et octobre 2011 par le projet sur « l'évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs et dans les CLPA » et l'identification de moyens permettant de renforcer leur implication dans les processus de prise de décision et d'accroître les profits qu'elles tirent du sous-secteur de la pêche.

Ainsi les résultats attendus de l'atelier étaient entre autres :

- (1) De discuter et valider les résultats et recommandations de l'atelier du 23 février 2012 (permettant d'identifier les différents axes stratégiques pour le renforcement du rôle des femmes dans la gouvernance des CLPA) ;
- (2) D'identifier des axes stratégiques afin de placer les valeurs et les problèmes des femmes au cœur des Plans de Gestion des Pêcheries ainsi que dans les CLPA et les UGD ;
- (3) De produire une déclaration des femmes (valeurs et critères) à intégrer et à adresser aux autorités pour une meilleure prise en compte du genre dans les politiques des pêches notamment lors de tout le processus de mise en place de plans d'aménagement des pêches au Sénégal.
- (4) D'élaborer par la suite sur la base des résultats de ces travaux, la stratégie de renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche ;

Déroulement de l'Atelier

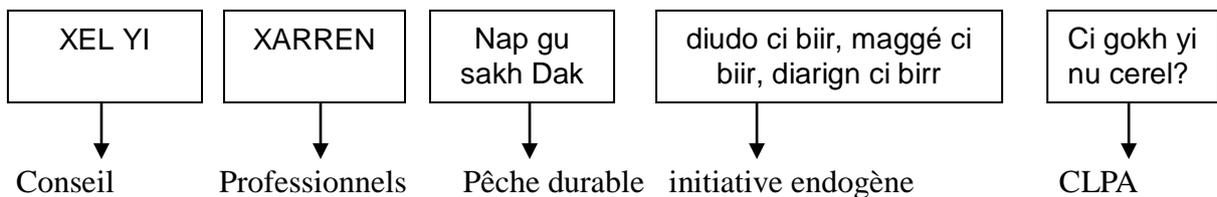
1. Méthodologie

Des outils pédagogiques adaptés au niveau d'instruction des femmes ont été utilisés pour mieux faciliter l'assimilation des présentations faites par les consultantes et faciliter les discussions.

Il s'agit de :

- *l'utilisation du Wolof comme langue de communication ;*

La plupart des femmes étant analphabètes ou alphabétisées dans les langues locales, il fallait utiliser une langue qui mettrait l'ensemble des acteurs à l'aise, et leur permettrait de communiquer efficacement leurs idées afin de contribuer de manière pratique dans les discussions. Le Wolof qui est une langue de communication parlée par l'ensemble des sénégalais et même au-delà du Sénégal (Gambie, Mali, Mauritanie) a été utilisé durant l'atelier. Ceci a aussi permis à nos sœurs venues de la Gambie (de l'association TRY) de pouvoir contribuer de manière très active aux discussions.



- *des outils visuels (dessins) comme supports des présentations ;*

les consultantes sont parties du fait que les femmes ne sont pas habituées à des présentations sur PowerPoint, à s'asseoir sur des tables et chaises confortables pour écouter à longueur de journée des présentations et raisonnements scientifiques compliqués et complexes qui ne feront que les embrouiller davantage. Ceci a amené les consultantes à concevoir des outils pédagogiques visuels (dessins) pour leur permettre de comprendre facilement les messages qu'elles veulent transmettre aux femmes (la structuration et fonctionnement des CLPA etc.) ;

- *des outils traditionnels connus dans la tradition sénégalaise pour transmettre des messages* (cauris, sorciers/ maitres des Mers, voyance, rêve etc.) ;

Les femmes sont souvent sur le terrain en train de travailler durement dans la valorisation des produits halieutiques, le mareyage et micro-mareyage, etc. Elles obéissent à certaines réalités et règles coutumières. Elles puisent leur croyance dans la tradition et les usages. Les consultantes se sont inspirées de cela pour concevoir et mettre en place une stratégie d'intervention basée sur :

- **une logique** : l'atelier a été organisé parce que le *Maitre des Mers* s'est manifesté en rêve/songe à une des femmes (l'animatrice accompagnée de son interprète et assistante : Mesdames Minata Dia, et Khady Sané Diouf) pour lui parler de la crise actuelle de la pêche. Le *Maitre des Mers* lui a aussi fait part de la nécessité pour les femmes de s'impliquer dans les processus de réflexion et de prise de décision pour une gestion durable des pêcheries à travers une meilleure prise en compte de leurs intérêts, préoccupations et valeurs dans les CLPA.
- **une mystification** des concepts d'intervention, de l'ambiance et du raisonnement : le rêve/songe a été utilisé pour transmettre les messages des *Maitres des Mers*; des cauris ont été utilisés pour le diagnostic des problèmes dont font face les femmes dans la pêche (à travers la voyance) ; les sorciers indiqués par le *Maitre des Mers* pour

apporter des solutions/propositions à travers des présentations sur un certain nombre de thèmes :

- a). *Sorcier blanc venant d'Angleterre* (Christopher Mathews) ;
- b). *Sorcier blanc venant d'Amérique* : Madeleine Hall ARBER (MIT-URI)
- c). *Sorcière venant du Baol* (au cœur du Saloum) : Madame Aminata Mbengue (APTE)
- d). *Sorcière venant de Diakhaw-Sine* : Madame Seynabou Camara Ndiaye (DPM)
- e). *Le roi de l'Exorcisme* : Dr Papa Samba Diouf (WWF)

- ***De l'utilisation du dialogue interactif, des danses et des chants traditionnels.***
L'ensemble des femmes ont participé au déroulement des séances. Les femmes ont été replacées dans leur contexte avec un langage et des outils qui leur sont familiers. Certains rôles ont même été interprétés par les participantes. Tout ceci a été accompagné par de chants traditionnels ou inventés séance tenante en parfaite cohésion avec les thèmes développés (exemple : l'hymne sur les CLPA, l'importance de la femme dans la société, etc.), des danses (tous les participants et partenaires ont dansé). Chaque thème était introduit par un chant spécifique.



Figure 1 : Utilisation du dialogue interactif, des danses et des chants traditionnels.

- ***De la séparation hommes, femmes***

La société sénégalaise traditionnelle (pour ne pas dire africaine) est organisée de telle sorte que les femmes ne prennent presque jamais la parole devant les hommes ; elle accepte presque toujours ce que disent les hommes et se mettent toujours derrière les hommes dans les réunions. Cette situation est toujours d'actualité dans le monde rural y compris le monde des pêcheurs. Pour permettre aux femmes de s'exprimer en toute liberté, nous avons organisé

deux jours de réflexion avec uniquement les femmes pour l'élaboration du plan d'action et de la déclaration des femmes. Un troisième jour a été consacré à la validation de ces documents par les hommes (chefs de service des pêches, DPM, acteurs à la base) afin que ceux-ci acceptent et s'approprient le et travail des femmes.



Figure 2a and 2b : Elaboration du plan d'action et de la déclaration des femmes dans le secteur de la pêche.

Cette méthodologie parfaitement innovante nous a permis de travailler dans une ambiance conviviale, adaptée à la situation et réalité des cibles (femmes actives dans la pêche) et de produire (en un temps record- deux jours de travail avec les femmes et un jour pour la validation avec les hommes), avec un **Plan d'action** pour le renforcement des capacités des femmes dans le secteur de la pêche et une **déclaration des femmes**.

Cette méthodologie a aussi montré que par une communication efficace basée sur des émotions, la culture et les traditions (chants, danse, rythme, mystique etc.) on pouvait :

- Mieux associer les femmes dans une atmosphère traditionnellement occupée par les hommes ;
- Mieux intégrer des personnes de sexes, d'âges, de background et cultures différents afin de parvenir à un résultat efficace et accepté par tous.

La Méthodologie développée par USAID/COMFISH et ses partenaires du WWF a été appréciée par tous. Elle a été de ce fait reconduite lors de l'atelier qui s'est tenu les 27 et 28 mars sur la stratégie de renforcement des CLPA dans le but de faire participer un nombre important de femmes dans les discussions.

2. Cérémonie d'ouverture et participants

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par Dr Papa Samba DIOUF, Représentant Régional du WWF en Afrique de l'Ouest et Monsieur Christopher P. MATHEWS, Directeur du Projet USAID/COMFISH.

Cet atelier a vu la participation de 41 femmes issues des CLPA constitués, de femmes leaders dans le secteur de la pêche et des représentantes de la DPM, d'APTE, du projet USAID/COMFISH, du WWF de deux (2) femmes issues de la République sœur de Gambie

et des deux consultantes (Minata DIA et Madeleine Hall ARBER). Des partenaires, des représentants des services des pêches, de la DPM, du SCA, des acteurs à la base (pêcheurs, etc.) ont été conviés à la validation des résultats des travaux effectués par les femmes participantes.



Figure 3a and 3b : Cérémonie d'ouverture et participants

3 Organisation des sessions

L'atelier s'est déroulé en sessions plénières. La première journée a été consacrée aux communications relatives aux sujets suivants :

- Les métiers pratiqués par les femmes dans la pêche artisanale par Aminata Mbengue ;
- Le rôle des femmes dans le secteur de la pêche et notamment le Réseau des femmes dans la pêche artisanale au Sénégal et en Afrique de l'Ouest initié par la Conférence ministérielle Africaine des pays riverains de l'Océan Atlantique tropical (COMHAFAT) par Madame Seynabou CAMARA NDIAYE de la DPM ;
- La présentation du rôle des femmes dans les CLPA et dans le secteur des pêches comparativement à leur situation d'il y a trente années au Sénégal par Mme Madeleine HALL ARBER.
- La restitution de la journée de réflexion du 23 février 2012 par Mme Khady SANE DIOUF de USAID/COMFISH.

Dans sa communication sous forme de contes, Mme Minata DIA, a illustré l'organigramme du CLPA par un arbre dont :

- les racines constituent les collèges des acteurs (administration, services, sages, femmes transformatrices, élus locaux, mareyeurs, pêcheurs...).
- le tronc représente les Comités des acteurs (délégués)
- Les branches représentent l'Instance de Coordination et de Conseil (ICC) du CLPA

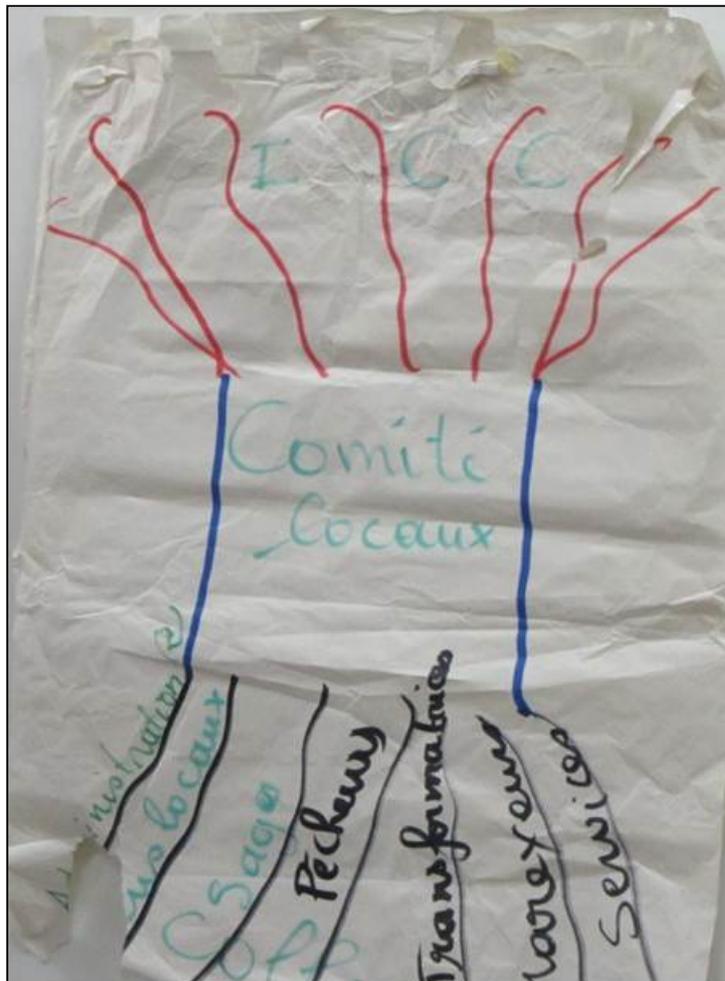


Figure 4 : L'organigramme du CLPA par un arbre



Figure 5 : Femme expliquant les composants des CLPAs

Ces différentes communications ont fait ressortir les aspects suivants :

- Tout problème au niveau du socle (de la fondation) ou racines de l'arbre se traduira par une fragilité de l'arbre ;
- Tout problème au niveau de l'ICC se traduira par un mauvais drainage de la sève ;
- C'est pourquoi, il est important de maintenir un système continu d'échange d'informations de la base vers le sommet et vice versa. ;
- Que les difficultés rencontrées par les femmes dans les CLPA sont de plusieurs ordres :

Organisationnel

- Manque d'organisation réelle des structures des femmes ;
- Percée des hommes dans des secteurs tels la transformation ;
- absence de femmes dans les autres métiers, etc...

Insuffisance en capacités et en leadership chez beaucoup de femmes

- insuffisance des capacités ;
- absence de leadership ;
- absence notée lors de réunions ;
- manque de confiance en soi ;
- manque d'information ;
- non-participation des femmes aux prises de décision.

Matérielles et financières

- manque de moyens financiers des femmes ;
- manque de système de crédit propre aux femmes.
- discrimination dans les invitations lors des ateliers nationaux

Familiales et sociales

- mauvaise répartition des quotas dans les CLPA, etc.
- charges domestiques lourdes
- problème de représentativité lors des ateliers, des réunions



Figure 6 : Travail de groupe

Les échanges qui ont suivi ont montré la place et le nombre de plus en plus important des femmes actives dans la pêche. Elles contribuent aux dépenses et au bien-être des familles. Cependant, on a remarqué que non seulement les femmes perdent de plus en plus le monopole de certains métiers clés mais aussi et surtout que la plupart des métiers exercés par les femmes ne sont pas valorisés. Ceci explique le fait que la quasi-totalité de l'intervention des femmes est réduite actuellement à la transformation artisanale, au micro-mareyage et au mareyage des produits de la pêche. D'où la nécessité d'une meilleure connaissance et prise en compte de l'ensemble des métiers exercés par les femmes dans le secteur pour pouvoir quantifier leur poids réel dans la pêche.

4. Elaboration et adoption d'une vision et d'un plan d'action pour le renforcement des capacités des femmes

Les femmes ont développé une vision qui est une projection dans l'avenir du rôle et des responsabilités que les femmes sont appelées à jouer et à occuper dans le secteur des pêches.

Cette vision est déclinée comme suit :

«Les femmes actives dans le secteur de la pêche sont équitablement représentées dans toutes les instances de gouvernance de la pêche, tirent de manière durable des revenus conséquents de leurs activités et ont leurs intérêts, préoccupations et valeurs pris en compte dans les plans de gestion et les politiques de pêche».

Partant de cette vision, les groupes de travail se sont penchés sur les contraintes et obstacles à la matérialisation de cette vision. Ils ont identifié les actions, initiatives et mesures qui devront être entreprises pour la matérialisation de la vision.

Ce travail de réflexion qui a fait l'objet de validation en plénière résume les attentes et préoccupations des femmes dans le secteur de la pêche.



Figure 7a and 7b : Les femmes ont développé une vision qui est une projection dans l'avenir du rôle et des responsabilités que les femmes sont appelées à jouer et à occuper dans le secteur des pêches.

4.1 Volet représentation équitable des femmes dans les instances de gouvernance de la pêche

Pour que les *femmes actives dans le secteur de la pêche soient équitablement représentées dans toutes les instances de gouvernance de la pêche*, il faudrait :

- améliorer leur connaissance des droits de la femme ;
- avoir une bonne organisation et union des femmes ;
- créer une union nationale des femmes membres des CLPA du Sénégal ;
- maintenir un système de partage d'informations entre les femmes leaders et celles qui sont à la base et vice versa et sensibiliser les femmes
- renforcer l'estime de soi au sein des femmes ;
- renforcer la solidarité agissante entre femmes
- élire des femmes compétentes, motivées et engagées comme leaders ;
- être disponible à représenter les femmes aux réunions/assemblées des CLPA et aux instances de décision ;
- officialiser les décisions/propositions des femmes par des documents écrits.
- utiliser les moyens adéquats de communication pour informer les femmes sur les sujets à discuter et à temps, etc.

L'analyse de ces points a permis aux femmes de proposer des pistes de solutions pour lever les contraintes identifiées. Ces solutions s'articulent autour des points suivants :

- L'alphabétisation fonctionnelle ;
- Le renforcement des connaissances religieuses des femmes pour mieux connaître leurs droits ;
- La culture de la foi et de la détermination au sein des femmes ;
- L'instauration de la démocratie et de l'équité dans les instances des femmes dans la gouvernance des pêches ;
- Le refus de la politisation des organisations féminines ;

- L'élaboration de textes clairs définissant les règles de fonctionnement des organisations de femmes, leurs respects et les besoins de les évaluer régulièrement (sur une base annuelle) ;
- L'assurance de la représentativité des déléguées ;
- Le partage du pouvoir et la délégation des responsabilités.

4.2 Volet : création de revenus conséquents dans l'exploitation durable des ressources

Les femmes pensent pouvoir tirer de manière substantielle et durable des revenus conséquents de leurs activités lorsque les solutions suivantes seront appliquées. :

- mettre à la disposition des femmes des moyens matériels et financiers pour mener des AGR ;
- renforcer les capacités des femmes en gestion et moyens de surveillance ;
- promouvoir l'épargne ;
- éviter les gaspillages ;
- promouvoir la diversification des AGR ;
- appuyer l'aménagement et la gestion scientifique des pêcheries ;
- utiliser les prêts pour des AGR ;
- les mutuelles doivent financer des activités productives ;
- créer des cadres de concertation entre femmes micro-mareyeuses ;
- mettre en place des lignes de crédit pour les femmes dans les banques et microcrédit ;
- mettre en cohérence les dépenses des femmes avec leurs revenus (éviter des dépenses de prestige) ;
- mettre en place des outils financiers adaptés pour les femmes ;
- analyser les circuits de commercialisation et organiser la commercialisation ;
- améliorer l'hygiène, la qualité et la présentation des produits frais et transformés ;
- créer une banque pour les femmes.

4.3 Volet : Prise en compte des intérêts, préoccupations et valeurs des femmes dans les plans de gestion des ressources et politiques des pêches

Par rapport à ce volet, les participantes ont retenu les activités suivantes :

- Analyser les lois du Sénégal pour identifier les droits des femmes, mener une activité de sensibilisation et des actions pour leur mise en œuvre dans toutes les structures de la pêche ;
- renforcer la sensibilisation des femmes ;
- recenser les femmes actives dans la pêche et évaluer leurs contributions dans le secteur et communiquer autour des résultats de cette étude. A cet effet, la conduite de cette étude pourra utiliser les relais du projet USAID/COMFISH qui sont des acteurs issus des communautés de pêcheurs ;
- organiser un forum annuel des femmes ;
- encourager les femmes à acquérir des cartes professionnelles ;
- mettre en place un réseau des femmes membres des CLPA et les faire intégrer le réseau des femmes dans la pêche artisanale (REFEPAS) ;
- vulgariser la déclaration des femmes actives dans la pêche et faire un plaidoyer auprès des décideurs politiques pour la prise en compte des besoins, des priorités et des valeurs des femmes dans les lois et politiques des pêches et de développement du Sénégal.

5 Signature de la déclaration des femmes et cérémonie de clôture de l'Atelier

Un draft de plan d'action triennal opérationnel (en annexe), a été élaboré et validé par les participants. Lors de l'atelier sur le renforcement des capacités des CPLA ce travail a été restitué de manière plus large. Les participants ont procédé à une priorisation des activités définies dans ce plan d'action et ont fait des recommandations attachées en annexe 4. L'ensemble de ces documents permettra au WWF et ses partenaires de rédiger *la stratégie de renforcement des capacités des femmes actives dans la pêche à travers les Unité de Gestion Durable (UGD)*.



Figure 8: Signature de la déclaration

La cérémonie de clôture a été rehaussée par la présence des représentants du Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes. Monsieur Camille Jean Pierre MANEL, Adjoint au Directeur des Pêches Maritimes et Monsieur Khalil Rahmane NDIAYE de la Stratégie de Croissance Accélérée de la Grappe Pêche à la primature ont présidé la clôture de l'Atelier.

La cérémonie a été marquée par la signature officielle de la déclaration des femmes actives dans la pêche élaborée au cours de l'atelier, par l'adjoint au Directeur des Pêches maritimes du Sénégal. Il a pris l'engagement d'appuyer la transmission de cette déclaration aux autorités compétentes pour la prise en compte du genre dans le secteur des pêches. Il a ensuite procédé à la clôture de l'atelier en souhaitant que les femmes fassent des propositions et continuent la pression au niveau des autorités pour un changement de mentalité par rapport à certaines idées reçues et l'intégration de la dimension genre dans la pêche.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Références Atelier national d'identification et d'élaboration d'une stratégie de renforcement du rôle des femmes dans la gestion des pêcheries artisanales

Contexte

Le projet USAID/COMFISH accorde une attention particulière au renforcement des capacités des femmes du secteur de la pêche. En effet, bien que les femmes soient dans la plupart des communautés sous-représentées dans les organes de décision, elles constituent le premier maillon dans la transformation des produits halieutiques. Elles assument également de nos jours, une grande responsabilité dans l'économie nationale, dans l'éducation des enfants, la santé et le bien-être social de la famille. Aujourd'hui, le nombre de femmes intervenant dans le secteur de la pêche est estimé à environ plus de 7 000 transformatrices assistant plus de 50 000 pêcheurs qui pêchent et débarquent le poisson. La plupart des CLPA possèdent un « *collège* » regroupant les femmes transformatrices. Toutefois, les femmes sont de manière générale sous représentées au sein des organes d'exécution des CLPA car la quasi-totalité des collèges (ex. les pêcheurs à la ligne, à la senne tournante, au filet maillant, au poulpe, les mareyeurs, etc.) sont dominés par des hommes. De plus, les femmes des pêcheurs dont les conditions de vie et de subsistance sont tout aussi étroitement liées au développement du secteur de la pêche, sont totalement (et involontairement) exclues de la gestion durable décentralisée des pêcheries sénégalaises. Du fait de ces exclusions, les femmes actives dans le secteur de la pêche considèrent que seules les valeurs traditionnellement identifiées en tant que critères de gestion des pêcheries (ex : fort taux de prise, prix élevés pour les espèces ciblées, engins/bateaux plus puissants, forte capacité, succès économique, etc.) sont prises en compte dans les processus de gestion des pêcheries. Les « valeurs féminines » telles que la réduction du fort taux de mortalité infantile, l'éducation des enfants avec des écoles de qualité, une meilleure alimentation, taux de survie infantile plus élevé/baisse de la malnutrition, réduction des migrations vers l'Europe, réduction des incidences du VIH, etc.), les aspects genres (intégrant les préoccupations et les intérêts des femmes) ne sont presque jamais pris en compte dans le processus de gestion des pêcheries au Sénégal. C'est la raison pour laquelle, une stratégie de renforcement du pouvoir des femmes sera élaborée. Pour mettre en place cette stratégie :

- Un premier atelier local portant sur « la prise en compte des préoccupations de la femme dans la définition d'une stratégie genre pour une pêche durable au Sénégal » a été organisée du le 23 février 2012 dans les locaux de USAID/COMFISH. Cet atelier a rassemblé un groupe de femmes expérimentées (deux à quatre femmes par CLPA pour les sept CLPA des sites d'intervention du projet) pour (i) identifier quelles sont les valeurs féminines (ii), les problèmes auxquels les femmes font face dans le secteur de la pêche et dans les CLPA de manière spécifique, (iii) les intérêts des femmes à prendre en compte afin d'accroître leur pouvoir d'action dans la pêche.

- Un deuxième atelier national regroupant un nombre plus important de femmes est prévu les 20 et 21 mars 2012. Il sera élargi aux hommes membres des CLPA durant la dernière journée de l'atelier le 22 mars 2012. Cet atelier portera sur l'intégration du genre et la définition d'une stratégie de renforcement du pouvoir des femmes dans la pêche à travers des axes stratégiques à identifier et à appuyer leur mise en œuvre. Cet atelier sera basée sur les recommandations de l'étude conduite en septembre et octobre 2011 par le projet sur «l'évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs et dans les CLPA» et l'identification des moyens permettant de renforcer leur implication dans les processus de prise de décision et d'accroître les profits qu'elles tirent du sous-secteur de la pêche.

L'atelier doit permettre d'atteindre les résultats suivants :

Résultats attendus

- (5) Discuter et valider les résultats et recommandations de l'atelier du 23 février 2012 (permettant d'identifier les différents axes stratégiques pour le renforcement du rôle des femmes dans la gouvernance des CLPA) ;
- (6) Identifier des axes stratégiques afin de placer les valeurs et les problèmes des femmes au cœur des Plans de Gestion des Pêcheries ainsi que dans les CLPA et les UGD ;
- (7) Elaborer sur la base des résultats de ces travaux, la stratégie de renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche ;
- (8) Produire une déclaration des femmes (valeurs et critères) à intégrer et à adresser aux autorités pour une meilleure prise en compte du genre dans les politiques des pêches notamment lors de tout le processus de mise en place de plans d'aménagement des pêches au Sénégal.

Liste des participantes et personnes ressources responsables

- Des femmes impliquées dans la gestion des CLPA qui font partie du projet COMFISH ;
- Des femmes travaillant en tant que transformatrices de poisson dans chacun des CLPA ;
- Des femmes travaillant en tant qu'autorités administratives (Préfet ou Sous-préfet) dans chacun de ces CLPA, ou dans tout autre CLPA côtier ;
- Des femmes issues de groupes de la société civile ;
- Des femmes dirigeantes de coopératives/associations au Sénégal et en Gambie.

Annexe 2 : Programme de travail « Atelier Genre sur la stratégie de renforcement des capacités des femmes »

Dakar, 20, 21, 22 mars 2012

Mardi 20 mars 2012	
08h30 mn - 09 h30 mn	Accueil, installation et enregistrement des participants
09h30 mn - 10h30 mn	Cérémonie d'ouverture, Message de bienvenue, Présentation des participants
10h30 -11h	Pause-café
Session : 1	Présentations et discussions
11h 00 mn - 11h45 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des métiers des femmes dans le secteur de la pêche (Aminata MBENGUE) 15 mn • Discussions 30 mn
11h45 mn - 12h 30 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution «rôle des femmes dans le secteur de la pêche» (Madeleine HALL-HARBER) 30 mn • Discussions 15 mn
12h 30 mn -13 h00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Genre dans le secteur des pêches (Seynabou CAMARA NDIAYE) 20 mn • Discussions 10 mn
13h00 mn - 14 h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution « Genre et CLPA pour la gestion durable des CLPA » (Aminata MBENGUE, Minata DIA) 20mn • Discussions 40 mn
14h00 mn - 15h 00 mn	Déjeuner
15 h00 mn - 15h55 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la déclaration (Khady Sané) 15 mn • Discussions et finalisation 40 mn
15 h 55 mn - 17 h00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de la vision et identification des axes stratégiques
17 h00 mn -17 h 30 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution des groupes de travail
17h -30mn - 18h00mn	Pause-Café et clôture de la journée
Mercredi, 21 mars 2012	
09h 30 mn 10h 00mn	Accueil, installation et enregistrement des participants

Session : 2	Groupes de travail
10h 00mn -10h15mn	Validation et signature de la déclaration (Khady SANE)
10h 15mn - 11h 00mn	Groupe de travail sur les axes stratégiques (Animatrices Khady SANE, Aminata MBENGUE, Minata DIA)
11h 00mn - 11h 30mn	Pause café
11h - 30mn- 12h30 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail sur les axes stratégiques (Animatrices Khady SANE, Aminata MBENGUE, Minata DIA)
12h30mn - 18h00	<ul style="list-style-type: none"> • Plénière
12h 30 mn - 14 h	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action Axe stratégique 1(Animatrices Khady SANE, Aminata MBENGUE, Minata DIA)
14h00-15h	Pause déjeuner
15 h00 - 16h30 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action axe stratégique 2 (Animatrices Khady SANE, Aminata MBENGUE, Minata DIA)
16h30 mn -18h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action axe stratégique 3 (Animatrices Khady SANE, Aminata MBENGUE, Minata DIA)
18h00mn	Pause-Café et clôture de la journée
Jeudi, 22 mars 2012	
09h 30 mn - 10h 00 mn	Accueil, installation et enregistrement des participants
10h 00 mn -10h 30 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Allocution des autorités
10h 30 mn - 10h 45 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de la déclaration (Femme invitée)
10h 45 mn - 11h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé des séances des journées 1 et 2
11h 15 mn	Pause-Café
11h 00mn -13h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des axes stratégiques et plans d'actions
13h 00 mn - 14h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions
14h 00 mn - 15h 00 mn	Pause déjeuner
16h 00 mn - 17h 00 mn	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des travaux et recommandations et Point de Presse
17h 00 mn -17h 30 mn	Pause-café et fin de l'Atelier

Annexe 3 : Titre des communications durant l'atelier

Evaluation des métiers des femmes dans le secteur de la pêche par Aminata MBENGUE

Restitution «rôle des femmes dans le secteur de la pêche» au Sénégal par Madeleine HALL-ARBER

Genre dans le secteur des pêches par Seynabou CAMARA NDIAYE

Restitution « Genre et CLPA pour la gestion durable des CLPA » Aminata MBENGUE et Minata DIA

Présentation de la déclaration des femmes par Khady Sané DIOUF

Présentation de la vision pour le renforcement des capacités des femmes dans le secteur de la pêche artisanale : Kha dy Sané Diouf et Seynabou CAMARA NDIAYE

Présentation du draft de Plan d'action : Papa Samba DIOUF

Annexe 4 : Vision développée par les femmes et draft de plan d'action pour le renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche.

Du 20 au 22 mars 2012, les femmes actives dans le secteur de la pêche se sont réunies à la résidence les Mamounes pour réfléchir sur la manière de renforcer leur capacité afin de jouer un rôle plus déterminant dans les Conseils Locaux de Pêche Artisanale. Pour ce faire, une vision partagée a été élaborée. Une fois la vision élaborée, les femmes ont identifié les actions à mener et les contraintes à lever pour l'atteindre qui constituent la base du plan d'action.

1. La vision

A l'issue des discussions des femmes, la vision suivante a été retenue pour un horizon de 5 à 10 ans.

Les femmes actives dans le secteur de la pêche sont équitablement représentées dans toutes les instances de gouvernance de la pêche, tirent de manière durable des revenus conséquents de leurs activités et ont leurs intérêts, préoccupations et valeurs pris en compte dans les plans de gestion et les politiques de pêche.

2. Plan d'action pour atteindre cette vision.

Le plan d'action comporte trois axes stratégiques :

- La représentation équitable des femmes dans les instances de gouvernance de la pêche ;
- Le renforcement du pouvoir économique et l'autonomisation des femmes ;
- La prise en compte des intérêts, des préoccupations et des valeurs des femmes dans les plans de gestion et les politiques des pêches.

Un ensemble d'actions a été identifié pour chaque axe stratégique. Le plan d'action suivant regroupe et classe de manière cohérente ces actions. Il indique également les responsables, les délais, la localisation des actions et le budget nécessaire pour mettre en œuvre l'action.

Ce plan d'action servira de base pour l'élaboration de la stratégie de renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche.

Tableau du Plan d'action triennal pour le renforcement des femmes actives dans le secteur de la pêche

Axes stratégiques et actions	Responsable de la mise œuvre	Localisation	Echéances et durée	Coût (F CFA)
Axe Stratégique 1. La représentation équitable des femmes dans les instances de gouvernance de la pêche				
1.1. Recenser les femmes actives dans la pêche, évaluer leur contribution dans le secteur et communiquer autour des résultats de cette étude	Consultant Chargés de communication WWF et USAID/COMFISH	Tout le territoire national	Mois 1 – 2	Consultant = 4 000 000 Edition rapport : 2 000 000 Communication = 2 000 000 Total = 8 000 000
1.2. Organiser des formations sur les droits de la femme	Consultant et agents de la Direction des Pêches Maritimes	Mbour	Mois 3	Hébergement et Salle = 6 000 000 Transport = 400 000 Consultant = 1 200 000 Perdiem = 400 000 Total = 8 000 000
1.3. Utiliser les moyens de communication adéquats pour informer et sensibiliser les femmes sur les actualités et les enjeux de la pêche	Chargés de communication WWF et USAID/COMFISH	Tout le territoire national	Mois 3 - 36	Equipement informatique = 4 900 000 Emissions radio = 1 500 000 Emission télé = 4 000 000 Total = 10 400 000
1.4. Sensibiliser les femmes sur les valeurs et principes que doivent avoir les leaders (organiser des causeries sur les	Les femmes des CLPA	Tout le territoire national	Mois 5, 17 et 28	Séances de sensibilisation = 2 100 000 Total = 2 100 000

Axes stratégiques et actions	Responsable de la mise œuvre	Localisation	Echéances et durée	Coût (F CFA)
valeurs)				
1.5. Promouvoir l'élection des femmes compétentes, motivées, disponibles et ayant des valeurs comme leader	Les femmes des CLP	Tout le territoire national	Mois 4, 18 et 29	Séances de sensibilisation = 2 100 000 Total = 2 100 000
1.6. Promouvoir la démocratie et l'équité dans les instances de gouvernance des femmes et organiser une évaluation participative annuelle de la démocratie et de l'équité dans les organisations de femme	Les femmes des CLP Agents de la DPM, de USAID/COMFISH et du WWF	Tout le territoire national pour la promotion de la démocratie Evaluation 1 ^{ère} année à Foundiougne, 2 ^{ème} à Joal et 3 ^{ème} à Cayar	Mois 6, 20 et 31	Hébergement et Salle = 18 000 000 Transport = 1 200 000 Consultant = 3 600 000 Perdiem = 1 200 000 Total = 24 000 000
1.7. Créer une union nationale des femmes membres des CLPA, encourager son affiliation au REFEPAS et appuyer son fonctionnement	Les femmes des CLP Agents de la DPM, de USAID/COMFISH et du WWF	Tout le territoire national	Mois 4 - 36	Hébergement et Salle = 6 000 000 Transport = 400 000 Consultant = 1 200 000 Perdiem = 400 000 Appui au fonctionnement = 5 400 000 Total = 13 400 000

Axes stratégiques et actions	Responsable de la mise œuvre	Localisation	Echéances et durée	Coût (F CFA)
1.8. Analyser la différence entre les droits réels de femmes et les pratiques actuelles	consultant	Dakar	Mois 7	Consultant = 1 200 000 Hébergement et Salle = 6 000 000 Transport = 400 000 Perdiem = 400 000 Total = 8 000 000
1.9. Mener un plaidoyer et des actions de lobbying auprès des autorités pour une représentation équitable des femmes dans les instances de gouvernances des pêches	Les femmes des CLP Agents de USAID/COMFISH et du WWF	Dakar, Préfectures et Gouvernances	Mois 8 - 36	Actions de lobbying = 10 000 000 Total = 10 000 000
1.10. Renforcer les connaissances religieuses des femmes afin que la religion ne soit plus utilisée contre elles	Maîtres coraniques et prêtres	Tout le territoire national	Mois 4-36	Cours = 12 600 000 Total = 12 600 000
				Total axe stratégique 1 = 98 600 000
Axe Stratégique 2. Le renforcement du pouvoir économique et l'autonomisation des femmes				
2.1. Identifier et analyser les opportunités d'activités génératrices de revenus rentables et compatibles avec une gestion durable des ressources halieutiques	Consultant	Tout le territoire national	Mois 5	Consultant = 4 000 000 Edition rapport : 2 000 000 Total = 6 000 000

Axes stratégiques et actions	Responsable de la mise œuvre	Localisation	Echéances et durée	Coût (F CFA)
2.2. Mettre en place un pool d'experts pour conseiller et accompagner les femmes dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus	Consultants Agents des services techniques	Tout le territoire national	Mois 7-36	Consultants :10 000 000 Indemnités agents services techniques= 25 000 000 Total = 35 000 000
2.3. Sensibiliser les femmes sur les avantages de l'épargne et les inconvénients du gaspillage	Femmes des CLPA Agents DPM, WWF et USAID/COMFISH	Tout le territoire national	Mois 8, 20 et 32	Séances de causerie = 4 000 000 Emissions radio = 1 500 000 Emission télé = 4 000 000 Total = 9 500 000
2.4. Renforcer les capacités des femmes en gestion financière et en contrôle	Consultant Agents DPM, WWF et USAID/COMFISH	Tout le territoire national	Mois 6, 18 et 30	Hébergement et Salle = 18 000 000 Transport = 1 200 000 Consultant = 3 600 000 Perdiem = 1 200 000 Total = 24 000 000
2.5. Mettre en place des outils financiers adéquats pour appuyer la création d'activités génératrices de revenus pour les femmes (Mutuelles d'épargnes et de crédit, lignes de crédit, épargne organisée, banque pour les femmes...)	Femmes des CLPA Réseau des Mutuelles d'épargne et de crédit Chargé de mutuelles d'épargne et de crédit du WWF	Tout le territoire national	Mois 10-36	Création / appui mutuelles = 75 000 000 Ligne de crédit = 50 000 000 Banques pour les femmes = 50 000 000 Total = 175 000 000

Axes stratégiques et actions	Responsable de la mise œuvre	Localisation	Echéances et durée	Coût (F CFA)
2.6. Promouvoir la diversification des activités génératrices de revenus	Consultants Agents des services techniques	Tout le territoire national	Mois 11-36	Appuis initiative de diversification = 70 000 000 Total = 70 000 000
2.7. Créer des cadres de concertation pour les femmes micro-mareyeuses, les mareyeuses et les transformatrices	Femmes des CLPA Agents DPM, du WWF et de COMFISH	Tout le territoire national	Mois 5-30	Création cadre de concertation = 21 000 000 Total = 21 000 000
2.8. Améliorer la qualité, l'hygiène et la présentation des produits	Consultants Agents DPM, du WWF et de USAID/COMFISH Agents des services techniques	Tout le territoire national	Mois 8-36	Consultants : 3 000 000 Indemnités agents services techniques= 2 000 000 Appui aux initiatives d'amélioration de la qualité l'hygiène et la présentation des produits = 30 000 000 Total = 34 000 000
2.9. Analyser les circuits de commercialisation et organiser la commercialisation	Consultants Agents des services techniques Femmes des CLPA	Tout le territoire national	Mois 5-14	Consultants : 3 000 000 Indemnités agents services techniques= 2 000 000 Appui aux initiatives de diversification des circuits = 20 000 000 Total = 25 000 000
2.10. Développer des circuits de commerce solidaire entre les femmes	Consultants Agents DPM, du WWF et de USAID/COMFISH	Tout le territoire national	Mois 5- 36	Consultants : 3 000 000 Indemnités agents services techniques= 2 000 000 Appui aux initiatives de commerce

Axes stratégiques et actions	Responsable de la mise œuvre	Localisation	Echéances et durée	Coût (F CFA)
	Agents des services techniques			solidaire = 20 000 000 Total = 25 000 000
				Total axe stratégique 2 = 424 000 000
Axe Stratégique 3. La prise en compte des intérêts, des préoccupations et des valeurs des femmes dans les plans de gestion et les politiques des pêches				
3.1. Analyser les lois du Sénégal pour identifier les droits de la femme et mener une sensibilisation pour leur mise en œuvre	Consultant Femmes des CLPA Agents DPM, USAID/COMFISH et WWF	Tout le territoire national	Mois 3-36	Consultants : 3 000 000 Indemnités agents services techniques= 2 000 000 Activités de sensibilisation 7 000 000 = 7 000 000 Total = 12 000 000
3.2. Encourager les femmes à acquérir des cartes professionnelles	Femmes des CLPA Agents DPM, USAID/COMFISH et WWF	Tout le territoire national	Mois 6-36	Causeries = 7 000 000 Total = 7 000 000
3.3. Renforcer les capacités des femmes en plaidoyer et lobbying	Consultant Femmes des CLPA Agents DPM, USAID/COMFISH et WWF	Tout le territoire national	Mois 8, 21 et 30	Hébergement et Salle = 18 000 000 Transport = 1 200 000 Consultant = 3 600 000 Perdiem = 1 200 000 Total = 24 000 000
3.4. Faire du plaidoyer et du lobbying	Femmes des CLPA	Tout le	Mois 7,19 et	Actions de plaidoyer et de lobbying =

Axes stratégiques et actions	Responsable de la mise œuvre	Localisation	Echéances et durée	Coût (F CFA)
auprès des autorités et des techniciens de la pêche pour que dans tous les plans d'aménagement et de gestion des pêches, un axe stratégique spécialement consacré à la prise en compte des intérêts, des préoccupations et des valeurs des femmes actives dans le secteur soit inclus	Agents USAID/COMFISH et WWF	territoire national	28	10 000 000 Total = 10 000 000
3.5. Vulgariser la déclaration des femmes actives dans la pêche	Femmes des CLPA Agents DPM, USAID/COMFISH et WWF	Tout le territoire national	Mois 1- 36	Séances de causerie = 4 000 000 Emissions radio = 1 500 000 Emission télé = 4 000 000 Total = 9 500 000
3.6. Organiser un forum annuel pour les femmes actives dans la pêche	Femmes des CLPA Agents DPM, USAID/COMFISH et WWF	1 ^{er} Dakar 2 ^{ème} Saint-Louis 3 ^{ème} Ziguinchor	Mois 10, 22 et 34	Forums = 30 000 000 Total = 30 000 000
				Total axe stratégique 3 = 92 500 000
				TOTAL GENERAL = 615 100 000

Annexe 5 : Recommandations sur le plan d'action des femmes

Présidente : Mme TALLA

Rapporteur : Mme Aminata MBENGUE

Points discutés :

1. Plan d'action
2. Intégration du genre dans les CLPA

Axe Stratégique 1. La représentation équitable des femmes dans les instances de gouvernance de la pêche

1. Recenser les femmes actives dans la pêche, évaluer leur contribution dans le secteur et communiquer autour des résultats de cette étude (1)
2. Organisation (2)
3. Renforcement des capacités (nouveau type de formatrices à promouvoir) (3)

Recommandations :

- Restructuration des CLPA en tenant compte des réalités des sites et en intégrant l'ensemble des corps de métiers des femmes (à inclure dans le processus de révision du code de la pêche)
- Organiser des séances de travail avec le comité technique de révision du code

Axe Stratégique 2. Le renforcement du pouvoir économique et l'autonomisation des femmes

1. Activités génératrices de revenus (diversification des activités)
2. Renforcement des capacités
3. Hygiène, qualité, marchés
4. Mutuelles d'épargne pour les femmes

Recommandations : Mettre en place une Mutuelle de santé des femmes

Axe Stratégique 3. La prise en compte des intérêts, des préoccupations et des valeurs des femmes dans les plans de gestion et les politiques des pêches

1. Organisation (1)

2. Sensibilisation et communication (2)
3. Renforcement des capacités (3)

Recommandations

- Réorganisation de la profession (cartes professionnelles)
- Intégration Genre dans les CLPA
- Sensibilisation (importance de la participation des femmes dans les CLPA,
- Restitution à la base
- Motivation des leaders et des acteurs à la base
- Volonté et confiance en soi

Annexe 6 : Déclaration signée des femmes et de l'Adjoint au Directeur des Pêches lors de l'Atelier



DECLARATION DES FEMMES ACTIVES DANS LE SECTEUR DE LA PECHE AU SENEGAL

Nous, femmes actives dans la pêche, résolues à contribuer de manière déterminante au développement durable, à la réduction de la pauvreté et à la mobilisation de toutes les forces vives du Sénégal :

Considérant les recommandations de la Conférence internationale sur « la population et le développement du Caire » de 1994 et celle sur « les femmes de Beijing » de 1995 qui ont jeté les bases permettant d'incorporer le genre dans les principes fondamentaux du développement ;

Rappelant que la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination contre la Femme (CEDAW) appelle les Etats Parties à prendre en compte les problèmes particuliers auxquels sont confrontées les femmes rurales et à prendre les mesures appropriées pour éliminer la discrimination contre les femmes en milieu rural ;

Rappelant que les Chefs d'Etat de l'Afrique ont déclaré 2010–2020, la décennie de la Femme africaine en soulignant la nécessité d'une approche basée sur l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme comme moyen d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris en faveur des droits humains de la femme ;

Reconnaissant la pertinence des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) 1, 2, 3 et 7 qui visent à éradiquer la pauvreté extrême et la faim, garantir l'accès universel et égal à l'enseignement primaire, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement, que le Sénégal a adoptés ;

Considérant les dispositions de la Constitution du Sénégal de 2001 consacrant l'égalité et l'équité de genre et garantissant un égal accès pour les hommes et les femmes aux opportunités ;

Considérant la Loi sénégalaise sur la Parité dans les assemblées totalement ou partiellement électives ;

Considérant que l'ignorance, l'oubli ou la non prise en compte des préoccupations, des intérêts et des droits des femmes, qui jouent un rôle central dans l'éducation, la santé, l'alimentation et la gestion des revenus de la famille, privent la nation d'une part importante de son énergie potentielle pour un développement accéléré ;

Rappelant que les femmes constituent 52 % de la population sénégalaise ;

Convaincues que les femmes jouent un rôle déterminant et grandissant dans le secteur de la pêche et démontrent un esprit d'entrepreneuriat remarquable ;

Notant cependant et avec préoccupation, les problèmes récurrents auxquels les femmes font face dans le secteur de la pêche : manque de formation (analphabétisme), faible pouvoir de décision, insuffisance des moyens, faible prise en compte de leurs intérêts, leurs préoccupations et valeurs dans les processus de prise de décision, l'absence ou la sous-représentativité dans les instances de prise de décision ... ;



Reconnaissant la nécessité d'une Approche Genre pour mieux favoriser une meilleure intégration des préoccupations des femmes dans les politiques et les stratégies de développement de la pêche ;

Exhortons, à travers cette Déclaration, les autorités de l'Etat, les partenaires au développement et l'ensemble des acteurs actifs dans la pêche à :

- 1) Inclure les femmes, en nombre suffisant, dans toutes les instances de gouvernance des pêches ;
- 2) Tenir compte des dispositions de la Constitution du Sénégal de 2001 consacrant l'égalité et l'équité de genre et celles de la Loi sénégalaise sur la Parité dans toutes les assemblées totalement ou partiellement électives relatives au secteur de la pêche ;
- 3) Renforcer dans toutes les nouvelles politiques de la pêche, la prise en compte des préoccupations suivantes qui ont été identifiées par les femmes actives dans la pêche comme absolument prioritaires. A savoir :
 - la santé familiale (mortalité infantile, morbidité, maternité) ;
 - l'éducation des enfants ;
 - l'alphabétisation fonctionnelle des filles ;
 - le renforcement des capacités des femmes ;
 - la réduction du niveau de violence domestique ;
 - l'accès des femmes aux sources de revenus des foyers ;
 - la planification familiale ;
 - l'absence fréquente des chefs de famille (émigration, abandon) ;
 - les dures conditions de travail des femmes ;
- 4) Inclure, dans tous les plans (locaux et nationaux) d'aménagement et de gestion des pêches, un axe stratégique spécialement consacré à la prise en compte des intérêts, des préoccupations et des valeurs des femmes actives dans le secteur.

Nous, femmes actives dans le secteur de la pêche, déterminées à développer durablement ce secteur et à constituer un levier important de création de richesses au Sénégal, encourageons le Gouvernement du Sénégal, la Communauté internationale et les acteurs non étatiques, à soutenir cette initiative nationale ayant pour objectif le renforcement du rôle de la femme dans le secteur de la pêche.

Par la même occasion, nous les femmes actives dans le secteur de la pêche au Sénégal, remercions vivement le Peuple Américain, à travers le projet USAID/COMFISH, le Gouvernement du Sénégal, l'Université de Rhode Island (URI), le WWF et l'ensemble des partenaires qui ne cessent de renforcer nos capacités et d'œuvrer pour notre autonomisation.

Fait, à Dakar le 22 mars 2012

Signataires (les femmes des différentes organisations représentatives)

